

---

DECISION N° : **180.08.2023**

**OBJET : Consultation n°2019.02 – Mission de coordination en matière de sécurité et protection de la santé (CSPS) pour la construction d'une école élémentaire, d'une salle multi activités, d'un centre de loisirs et l'extension d'une école maternelle sur le secteur Saint Exupéry à Osny**  
**Avenant n°2**

---

Le **MAIRE D'OSNY**,

**VU** le code général des collectivités territoriales notamment l'article L 2122-22,

**VU** le Code de la commande publique, notamment les articles L.2123-1, R.2123-1 1° relatifs aux marchés publics passés selon une procédure adaptée ouverte,

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2020 portant délégation d'une partie de ses attributions au Maire conformément à l'article L 2122-22 du C.G.C.T,

**VU** la décision n°092.06.2019 du 13/06/2019 relative à l'attribution du marché n°2019.02 pour la mission de coordination en matière de sécurité et protection de la santé (CSPS) pour la construction d'une école élémentaire, d'une salle multi activités, d'un centre de loisirs et l'extension d'une école maternelle sur le secteur Saint Exupéry à Osny, désignant comme titulaire la société SATELIS sise 2 rue Louis Lépine à Fresnes (94260), pour un montant global et forfaitaire de 19 687,50 € HT,

**VU** la décision n°013.01.2023 du 31/01/2023 relative à l'avenant n°1 ayant pour objet de réajuster le montant global et forfaitaire de la mission CSPS,

**Considérant** la nécessité de réajuster à nouveau le montant global et forfaitaire de la mission CSPS, du fait du retard des travaux suite à la défaillance des entreprises MEE Equipements et BOIS 2 BOUT engendrant une prolongation de la mission de 4 mois,

**Considérant** qu'il convient de passer un avenant n°2 intégrant une prolongation de la mission de 4 mois engendrant une plus-value et que celui-ci ne bouleverse pas l'économie générale du marché, ni n'en change l'objet et que les conditions de la mise en concurrence initiale ne sont pas remises en cause,

**Considérant** le projet d'avenant 2 ci-annexé,

**DECIDE :**

**Article 1 :**

**DE SIGNER** l'avenant n° 2 relatif au marché n°2019.02 pour la mission de coordination en matière de sécurité et protection de la santé (CSPS) pour la construction d'une école élémentaire, d'une salle multi activités, d'un centre de loisirs et l'extension d'une école maternelle sur le secteur Saint Exupéry à Osny, avec la société SATELIS sise 2 rue Louis Lépine à Fresnes (94260).

Le montant de l'avenant n°2 représente une plus-value de 2 275,00 € HT portant le montant initial du marché de 19 687,50 € HT à 25 777,50 € HT (cumul des avenants), soit une augmentation de 30,83 %. L'avenant n°2 modifie la durée du marché pour le prolonger jusqu'à fin octobre 2023.

**Article 2 :**

**PRECISE** que toutes les clauses du marché initial non modifiées par le présent avenant demeurent applicables.



**Article 3 :**

**Dit** que la dépense résultant dudit contrat sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2023 de la commune.

**Article 4 :**

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, en cas d'acte individuel, ou de sa publicité, et de sa transmission au Représentant de l'Etat.

Fait à OSNY, le

**31 AOUT 2023**



Le Maire,

  
Jean-Michel LEVESQUE





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 2 <sup>1</sup>

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Mairie d'Osny – Château de Grouchy – 14 rue William Thornley -BP 90014 – 95520 OSNY

Représentée par Monsieur le Maire Jean-Michel LEVESQUE

**B - Identification du titulaire du marché public**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Société SATELIS, sises 2, rue Louis Lépine – 94260 FRESNES

**C - Caractéristiques du marché public**

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Mission de Coordination en matière de Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) pour la construction d'une école élémentaire, d'une salle multi-activités, d'un centre de loisirs et extension d'une école maternelle sur le secteur Saint Exupéry à Osny.

■ **Date de la notification du marché public :** 14 Juin 2019

■ **Durée d'exécution du marché public :** 40 mois à compter de sa notification y compris le parfait achèvement.

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 19 687,50 €
- Montant TTC : 23 625,00 €

Un avenant n°1 a été réalisé afin de prendre en considération le retard pris avec la COVID, les intempéries et les problèmes d'approvisionnement des matériaux. La mission a dû être prolongée de 4 mois pour un montant de 3 815€ HT décomposé comme suit :

- Réunions techniques de mise au point pour 140 € HT
- Visites de chantier pour 1 400 € HT
- Réunions de coordination et de chantier pour 1 400 € HT

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

- Réunions CISSCT pour 280 € HT
- Réunions avec le maître d'ouvrage pour 490 € HT
- Réunions avec les organismes de sécurité pour 105 € HT

Pour un montant total de **3 815,00 € HT**

■ Montant du marché public suite à l'avenant n° 1 notifié le 31 janvier 2023 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 23 502,50 €
- Montant TTC : 28 203,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant n° 1: 19,38%

## D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

*(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)*

Les travaux ayant pris à nouveau du retard suite à la défaillance des entreprises MEE Equipements et Bois 2 Bout ; il est nécessaire de prendre une mission complémentaire de 4 mois de juillet 2023 à octobre 2023 pour finaliser les travaux.

La mission objet de l'**avenant n° 2** porte uniquement sur la phase conception et comportera :

- Réunions techniques de mise au point pour 105 € HT
- Visites de chantier pour 910 € HT
- Réunions de coordination et de chantier pour 910 € HT
- Réunions CISSCT pour 140 € HT
- Réunions avec le maître d'ouvrage pour 210 € HT

Pour un montant total de **2 275,00 € HT**

**Montant de l'avenant n° 2 :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 2 275,00 €
- Montant TTC : 2 730,00 €

■ Incidence financière de l'avenant :

**Nouveau montant du marché public :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 25 777,50 €
- Montant TTC : 30 933,00 €
- % d'écart introduit par le cumul des avenants par rapport au montant initial : + 30,93 %

## E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
SEIF Joseph Le gérant	Fresnes	Joseph SEIF <small>Signature numérique de Joseph SEIF Date : 2023.08.22 11:49:29 +02'00'</small>

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Oany , le 31 AOUT 2023

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



**LE MAIRE**

**JM. LEVESQUE**

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

**Mission de CSPS pour construction d'une école élémentaire, d'une salle multi activités, d'un centre de loisirs et extension d'une école maternelle sur le secteur Saint Exupéry à Osny – Marché n°2019.02**

-----

**Projet d'avenant 2 au marché prolongation prestations**

(de juillet à octobre 2023)

**VENTILATION DU PRIX PAR ELEMENT DE MISSION**

DESIGNATION	%	MONTANT € H.T.
	(arrondi au 100 <sup>ème</sup> )	
<b>1 - <u>PHASE CONCEPTION</u></b>		
1.1 - Analyse des projets des concepteurs à l'issue du concours de maîtrise d'œuvre, en rendu APS		
1.2 - Analyse de l'A.P.D		
1.3 - Analyse du projet et du D.C.E.		
1.4 - Plan général de coordination		
1.5 - Projet de règlement du CISSCT		
<b>TOTAL CONCEPTION</b>		
<b>2 - <u>PHASE REALISATION</u></b>		
2.1 - Réunions techniques de mise au point		105,00
2.2 - Visites de chantier		910,00
2.3 - Réunions de coordination et de chantier		910,00
2.4 - Réunions CISSCT		140,00
2.5 - Réunions avec le maître d'ouvrage		210,00
2.6 - Réunions avec les organismes de sécurité		
2.7 - D.I.U.O		
<b>TOTAL REALISATION</b>		<b>2 275,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 275,00</b>

Taux de TVA :	20 %
---------------	------

**SATELIS**

Fait et passé à Fresnes, le 18 août 2023

**Contrôle et Prévention des Risques de la Construction**  
**2 rue Louis Lépine - 94260 FRESNES**  
**Tél : 01 49 73 00 43 - Fax : 01 53 01 44 43**  
SARL au Capital de 10.000 € - RCS Créteil SIRET 518 249 925 00026  
NAF 7112 B - N° TVA IC : FR 31 518249925

**Mission de CSPS pour construction d'une école élémentaire, d'une salle multi activités, d'un centre de loisirs et extension d'une école maternelle sur le secteur Saint Exupéry à Osny– Marché n°2019.02**

-----

**Projet d'avenant 2 au marché prolongation prestations**

(de juillet à octobre 2023)

**CADRE DE DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE ET DU TEMPS D'INTERVENTION**

<b>DESIGNATION</b>	<b>Temps (en heures obligatoirement)</b>	<b>PRIX HT (Unitaire)</b>	<b>PRIX TOTAL H.T</b>
<b>1 - PHASE CONCEPTION.</b>			
1.1- Analyse des projets, en rendu APS - Spécialistes de haut niveau - Ingénieur - Technicien			
<b>TOTAL</b>			
1.2 - A.P.D - spécialistes de haut niveau - Ingénieur - Technicien			
<b>TOTAL</b>			
1.3 - Projet et DCE - Spécialistes de haut niveau - Ingénieur - Technicien			
<b>TOTAL</b>			
1.4 - P.G.C. : - Spécialistes de haut niveau - ingénieur - Technicien			
<b>TOTAL</b>			
1.5 - Projet CISSCT : - Spécialistes de haut niveau - Ingénieur - Technicien			
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL CONCEPTION</b>			

DESIGNATION	Temps (en heures obligatoirement)	PRIX € HT (Unitaire)	PRIX TOTAL € H.T
<b>2 - PHASE REALISATION</b>			
2.1 - Réunions techniques de mise au point :			
- Spécialiste de haut niveau	/		/
- Ingénieur	3		105,00
- Technicien	/		/
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>35,00</b>	<b>105,00</b>
2.2 - Visites de chantier :			
- Spécialistes de haut niveau	/		/
- Ingénieur	26		910,00
- Technicien	/		/
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>35,00</b>	<b>910,00</b>
2.3 - Réunions de coordination et de chantier :			
- Spécialistes de haut niveau	/		/
- Ingénieur	26		910,00
- Technicien	/		/
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>35,00</b>	<b>910,00</b>
2.4 - Réunions CISSCT :			
- Spécialistes de haut niveau	/		/
- Ingénieur	4		140,00
- Technicien	/		/
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>35,00</b>	<b>140,00</b>
2.5 - Réunions avec le maître d'ouvrage :			
- Spécialistes de haut niveau	/		/
- Ingénieur	6		210,00
- Technicien	/		/
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>35,00</b>	<b>210,00</b>
2.6 - Réunions avec les organismes de sécurité :			
- Spécialistes de haut niveau	/		/
- Ingénieur	/		/
- Technicien	/		/
<b>TOTAL</b>			
2.7 - D.I.U.O :			
- Spécialistes de haut niveau	/		/
- Ingénieur	/		/
- Technicien	/		/
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL REALISATION</b>	<b>65,0</b>		<b>2 275,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>65,0</b>		<b>2 275,00</b>

